

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000162 – AMR 46/07/00

Informations complémentaires sur l'AU 98/99 (AMR 46/11/99 du 4 mai 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

PÉROU

Edwin BENITES GONZALES

Londres, le 20 mars 2000

Amnesty International vient d'apprendre qu'Edwin Benites Gonzales avait été libéré le 5 juin 1999.

Cet ancien appelé avait été incarcéré dans une base militaire le 1^{er} février 1999, sans qu'aucun mandat d'arrêt n'ait été décerné à son encontre. Il avait apparemment été détenu pour le vol d'une arme à feu, chef d'accusation dont il avait pourtant été préalablement acquitté.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels en faveur de cet homme. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau des Actions urgentes.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -